

**REGARD SUR UNE EXPERIENCE D'ENSEIGNEMENT
DU FRANÇAIS EN LYCEE « ANATOLIEN »
BILINGUE A ISTANBUL EN TURQUIE**

*Doç.Dr. Hüsnü ARSLAN**

ÖZET

ANADOLU LİSELERİNDEKİ FRANSIZCA ÖĞRENİMİNE BAKIŞ

Staj uygulamaları esnasında Fransızca eğitim yapan anadolu liselerindeki yabancı dil eğitimi büyüteç altına alınarak nasıl yapıldığı, sekiz yıllık zorunlu eğitimden önceki ve sonraki durum ele alınarak kullanılan dil metotları, yabancı dil öğretmenlerinin formasyonları, meslek içi sürekli öğretimi ve bu dilin ve bu dilde çalışanları nasıl bir gelecek beklediği araştırılıp tartışılmaktadır.

Anahtar Kelimeler: Yabancı dil eğitimi, metot, öğretmenin yetişmesi, Sekiz yıllık eğitim

RESUME

La nouvelle loi sur l'organisation de l'Ecole en Turquie (8ans d'enseignement primaire obligatoire) a modifié de façon conséquente l'enseignement du français dans les lycées anatoliens et met en difficulté les jeunes qui choisissent en première année de lycée une langue étrangère telle que le français qu'ils ignorent la plupart.L'enseignement des matières scientifiques en langue française que proposaient les lycées anatoliens auparavant a longtemps été difficile faute de formation suffisante du personel enseignant.Actuellement une coopération avec la France devrait permettre une meilleure formation du personel.De meme quelle formation propose-t-on et quelles methodes peut-t-on utiliser pour ces jeunes.Nous évoquons également la formation proposée aux futurs enseignants que nous formons.Les futurs enseignants sauront-ils répondre aux besoins qui pourraient naitre si la Turquie entre dans l'Europe.

Mots clés : Enseignement du français, FLE, formation continue, nouvelle loi sur l'enseignement.

Suite à la réforme de l'organisation des études primaires et secondaires de l'enseignement turc fixant à huit ans la durée obligatoire de la scolarité, les élèves admis en lycée anatolien depuis 1998 sont des lycéens âgés d'environ 15 ou 16 ans.

* Marmara Üniversitesi Atatürk Eğitim Fakültesi Fransız Dili Eğitimi anabilim dalı öğretim üyesi.

Sélectionnés par concours, ils sont en général d'un bon niveau scolaire, voire supérieur à la moyenne.

Le lycée anatolien est un lycée d'état, gratuit, et de qualité dont l'enseignement est bilingue. Il permet aux jeunes de poursuivre de bonnes études en toutes matières en langues étrangères, en majorité en anglais, mais aussi en allemand ou en français.

On observe que le nombre de classes proposant un enseignement en français en lycée anatolien est très limité, à notre connaissance il existe quelques établissements d'enseignement en français ou de français langue seconde sur toute la Turquie. Ces sections sont souvent subventionnées par une fondation.

En revanche, il s'ouvre des classes maternelles et primaires en français dans les écoles privées et l'avenir du français en Turquie est peut-être là.

La situation antérieure

De leur création à 1998, les lycées anatoliens recrutaient leurs élèves dès la première année de collège, vers l'âge de 12 ans.

Ces élèves suivaient obligatoirement un ou deux ans de classe préparatoire – selon l'établissement scolaire- c'est-à-dire un enseignement intensif en langue avant d'intégrer le collège proprement dit, où ils apprenaient alors les matières scientifiques en langue étrangère. Mais de nombreux cours scientifiques ont été enseignés en turc, faute de personnel maîtrisant suffisamment le français de spécialité. En effet, les enseignants n'étaient pas toujours en capacité de l'assurer. L'enseignement du français de spécialité exige en effet une maîtrise d'un français particulier, ce qui n'est pas acquis et nécessite une formation spécifique.

Les élèves, après 4 ans d'études de français, avaient, à l'entrée du lycée, un niveau souvent satisfaisant pour la majorité d'entre eux. Ils y poursuivaient l'approfondissement grammatical, abordaient la littérature, la composition, les études de textes, et les débats oraux, les exposés.

Cependant l'examen d'entrée en université préparé durant les deux dernières années posait problème. L'accumulation des cours extérieurs consacrés à cette préparation ne permettait plus aux élèves de s'investir dans les études de langue faute de temps et de priorité. De fait, les élèves des deux dernières années de lycée se concentraient sur les matières du concours d'entrée. Seuls ceux des élèves qui envisageaient d'intégrer une université telle que Galatasaray ou une section de français - Sciences politiques et de L'administration de Marmara ou autres- continuaient à travailler leurs cours de français et à y trouver un intérêt..

Il est bon de préciser à ce niveau qu'il existe de moins en moins d'universités proposant un enseignement en français ou du français. L'anglais reste majoritaire et certaines universités proposent du russe et ont plus de candidats que pour les sections françaises. On trouve aussi des sections de japonais.

Situation actuelle

Depuis la réforme, les élèves entrent dans ces lycées après les huit années de scolarité obligatoires. Sauf pour les élèves qui ont intégré une école maternelle ou primaire dispensant un enseignement en français ou du français, il arrive très souvent encore que ces élèves n'aient aucune connaissance en français.

Les élèves intègrent après concours les sections de français des lycées anatoliens arrivent donc à 15-16 ans actuellement sans aucune base de français. Ils sont souvent déçus de ne pas avoir été admis en section d'anglais. Leur motivation est de ce fait souvent très relative vis-à-vis de la langue française.

Il leur faut suivre une -ou deux années d'enseignement intensif de français avant d'entamer leurs études de lycéens. Cet enseignement intensif est crucial pour eux et il leur faut avoir des résultats.

La difficulté de la langue est souvent plus décourageante que stimulante pour eux.

Sachant que se pose pour eux également la question de la préparation du concours d'entrée en université, dès la seconde année de lycée, ces jeunes ne peuvent donc se consacrer totalement à l'étude du français qu'en année préparatoire. Si l'élève réussit et accroche, pas de problème pour lui. S'il ne réussit pas en français...il abandonne dès le premier semestre. Le passage en section d'anglais ou d'autre langue n'est pas toujours autorisé...

Pour que les élèves réussissent, il faut que les enseignants soient compétents et de formation adaptée aux méthodes utilisées de Français Langue Etrangère, parfois plus traditionnelles pour la grammaire.

Les méthodes utilisées et les difficultés rencontrées

Le choix des méthodes de français langue étrangères est large si on regarde l'ensemble des méthodes proposées sur le marché.

En général, ce sont les méthodes FLE communicatives qui sont le plus utilisées.

L'évolution de l'enseignement des langues et des technologies font que l'enseignant ne peut plus travailler des années avec les mêmes méthodes qu'il y a encore cinq ou dix ans. Il existe de plus en plus de méthodes qui proposent un enseignement donnant rapidement une maîtrise de la communication orale et écrite. La vidéo, les cassettes ou CD, les programmes télévisés, les logiciels offrent aux enseignants des supports riches et variés qui, bien employés, comblent les faiblesses des enseignants. L'utilisation de l'ordinateur est de plus en plus fréquente, celle d'Internet également chez les élèves.

Ces méthodes doivent être utilisées au maximum et dans les meilleures conditions ?

Longtemps l'absence de formation en FLE des enseignants, de possibilité de formation continue, et celle d'enseignants français pour beaucoup de cet établissement a été un obstacle à un enseignement performant. Les élèves ne recevaient pas tout ce qu'ils pouvaient attendre. Interpellé par les établissements en difficulté, l'Institut Français d'Istanbul a proposé, il y a plusieurs années, une coopération qui s'est généralisée sur Istanbul : des

formations sont proposées, soit sous forme de stages, de formation continue, de perfectionnement en français de spécialité en Turquie ou de séjours en France. Il faut espérer que cela porte ses fruits.

Cependant le travail en classe entière est un obstacle de plus à une exploitation maximale de ces méthodes. Trente cinq élèves par classe, ça ne permet pas l'efficacité attendue. Un travail en demie classe ou par groupe de 10 - 12 permettrait aux élèves un travail plus profond, intéressant et valorisant par des résultats plus rapidement visibles.

L'exploitation orale de ces méthodes pose souvent problème aux enseignants dont la maîtrise du français oral est souvent insuffisante. Tous les enseignants ne peuvent participer à un stage en France pour améliorer leur pratique orale.

L'absence fréquente d'enseignant dont la langue maternelle est le français fait que très souvent ces lacunes ne sont pas comblées.

La grammaire est souvent enseignée de façon classique et ceci ne répond pas souvent aux besoins. L'intensité des cours et la rapidité de l'enseignement fait que chaque élève se doit d'avoir compris à la première explication pratiquement. Aussi les lacunes de connaissances s'accumulent-elles et le jeune se retrouve totalement perdu rapidement.

L'application répétitive des exercices ne l'aide même pas à mémoriser les notions car souvent l'écart entre la grammaire turque et française est tel que les élèves ne comprennent pas ce dont parle le professeur. Il leur faut intégrer un système grammatical totalement différent de celui qu'ils maîtrisent, s'ils le maîtrisent tous.

Comment comprendre et appliquer l'accord de l'adjectif qualificatif quand on ne sait pas quel nom est masculin ou féminin ? Et les accords des participes passés !

Certes, les méthodes de FLE reviennent de façon réitérant sur les mêmes points, mais les exigences pour ces élèves des lycées bilingues sont telles que la tâche est difficile en une année.

Peut-on réellement concevoir l'enseignement de matières scientifiques en français si l'ensemble des élèves ne maîtrise pas la langue ? N'est-ce pas prendre le risque de les mettre en plus grande difficulté et en échec dans ces matières également ? La formation des enseignants en ces matières, on l'a dit, a longtemps été insuffisante et doit être intensifiée, ce qui amène les enseignants à donner leur enseignement en turc.

L'existence de ces lycées et des classes en français est importante car elle permet à des jeunes, dont les parents n'auraient pas les moyens de les envoyer dans un collège privé francophone comme il en existe un certain nombre à Istanbul, d'étudier le français s'ils le désirent.

Cependant, comme nous l'avons vu, pour que cet enseignement soit réellement bénéfique et de qualité, il est important que les enseignants soient formés aux méthodes FLE et qu'ils puissent être soutenus par des enseignants de langue maternelle française en classe

préparatoire pour assurer les bases les plus solides possibles. Ceci permettra sans doute à un plus grand nombre d'élèves d'apprendre le français sans trop de difficultés ni découragement.

Or si on regarde l'enseignement que dispense les universités préparant les futurs enseignants de français, les méthodes de FLE n'y sont que peu travaillées. Les futurs enseignants ne sont donc pas préparés à cet enseignement. Le français a bien besoin de retrouver une place en Turquie et il doit être soutenu par La France en étroite collaboration avec les enseignants turcs.

Mais quelques inquiétudes sont présentes. De nombreuses sections francophones d'universités n'ont pas pu ouvrir lors de cette dernière rentrée, en plus grand nombre que l'an dernier. Les étudiants diplômés de sections francophones n'ont pas d'emploi ou sont nommés sur des postes d'enseignant d'anglais pour combler le déficit en cette langue. On ne peut que se poser la question de la compétence de ces enseignants et des difficultés qu'ils doivent rencontrer. Ainsi que leurs élèves. Envisagerait-on de demander à un dentiste d'opérer un malade du cœur ? Ce serait impensable. Alors pourquoi la même exigence n'est-elle pas de rigueur en ce domaine ? Dans quelques années, les jeunes qui devraient avoir bénéficié d'un enseignement de deux langues étrangères depuis la première année de primaire seront lycéens et peut-être plus attirés par le français. Aura-t-on formé des enseignants de qualité et en nombre suffisant pour répondre à leurs attentes. Négligerait-on les besoins qui vont exister si la Turquie entre dans l'Europe quelque que soit l'échéance ?

BIBLIOGRAPHIE

- Callamand, M. (1983) **Méthodes de Français Langue Etrangère**. Larousse
- Comenius. (1992) **La Grande Didactique, ou L'art universel de tout enseigner à tous**. Traduction M,- F Bosquet-Frigout, D. Saget B.Jolibert. Editions Klincksieck Paris p.138
- DAVIES, N. (199), **Activités de Français sur Internet**, CLE International Paris
- Moirand, S (1990) **Enseigner à communiquer en Langue étrangère** Hachette- Paris
- Niquet, G. (1991) **Enseigner Le Français Pour Qui ? Comment ?** Hachette Education
- RILEY, P. (2000), **Je vous ai compris**, Le Français dans le monde, numéro spécial Recherches et Applications, Hachette , Paris